

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA URMA Loire-Atlantique - antenne St Nazaire - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA URMA Loire-Atlantique - antenne St Nazaire - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (5639)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA URMA Loire-Atlantique - antenne St Nazaire - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (5639)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	53	9

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Relevé de notes BAC	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Expériences - stages	Important
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins de notes	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Entretien	Prendre contact avec notre Service Développement	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'accès à la formation BTS Gestion de la PME est conditionné par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous vous conseillons vivement de participer à notre Journée Portes Ouvertes, le Samedi 1er Février 2025. Il s'agit d'un temps fort, pendant lequel les professeurs et apprenants de 1ère et 2ème année pourront vous apporter des réponses concernant le contenu de la formation, son organisation ainsi que pour la recherche de votre entreprise dans le cadre de votre contrat d'apprentissage.

Signature :

Thierry MAGNAN,

Chef d'établissement de l'établissement CFA URMA
Loire-Atlantique - antenne St Nazaire